

2019-7185  
2020-09-01

L'homologation de ce produit a été révoquée le 07 juin 2023.  
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

## Doktor Doom qualité premium #1 destructeur de fourmis et nids de fourmis

### DOMESTIQUE

Ce produit est utilisé pour tuer les fourmis à l'intérieur des bâtiments, ainsi qu'à l'extérieur, sur les surfaces externes des bâtiments, des patios, des vérandas et des terrasses et sur les fourmilières.

### LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

NO. D'HOM. 31277 L. P. A.

#### PRINCIP ACTIF:

Pyréthrine.....0,050%  
N-Octyl bicycloheptène dicarboximide.....0,250%  
Perméthrine.....0,200%

CONTENU NET:-----g

### DANGER

### EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Fonctionne dans tous les sens, même à l'envers

753146 AB Ltd. o/a UltraSol Industries  
10755-69 Avenue  
Edmonton, Alberta  
T6H 2C9  
1-780-432-6535  
[www.doktordoom.com](http://www.doktordoom.com)

## MODE D'EMPLOI:

### COMMENT APPLIQUER LE PRODUIT :

NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé. Appliquer comme traitement des fissures et des crevasses ou comme traitement localisé seulement. Traitement localisé sur une superficie de moins de 0,2 m<sup>2</sup>. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. L'application dans les fissures et les crevasses consiste en l'application directe du produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure comme les joints de dilatation, les points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures; ce type d'application ne comprend pas le traitement des surfaces exposées.

### RESTRICTIONS :

- NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement.
- NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- NE PAS permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité.
- NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements.
- NE PAS appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires, avant-toits, soffites).
- Utilisation à l'intérieur : Aérer les sites après le traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- NE PAS appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). Utilisation à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments, des poubelles, des patios, des vérandas et des terrasses : NE PAS traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité du bâtiment.

#### MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL :

**BIEN MÉLANGER AVANT L'EMPLOI.** Faire l'essai du produit sur une petite zone peu visible pour vérifier que le produit ne décolore pas ou ne tache pas les surfaces avant de procéder au traitement d'une zone entière. Ne pas appliquer sur la tapisserie, le papier peint ou des matières semblables, car le produit pourrait les tacher. Fixer la soupape blanche grossier au contenant pour appliquer en aérosol. Tenir le contenant à environ 30 cm de la surface et vaporiser jusqu'à ce que la surface soit humide. Des applications à fond formeront un enduit qui se répandra dans les fentes et les fissures pour lutter contre les insectes. Pendant le traitement, recouvrir les aquariums. Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur l'organisme nuisible ciblé, dans la mesure du possible. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

#### POUR TUER LES FOURMIS À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS :

Traiter soigneusement les surfaces dans les endroits difficiles d'accès à l'intérieur des bâtiments, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; autour des conduites et des réservoirs d'eau; les murs et les planchers derrière et sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. les tablettes, les tiroirs, les armoires et les unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; autour des parois intérieures des fondations; autour des poubelles; utiliser en traitement localisé sur les planchers et les revêtements de sol; et les endroits par lesquels les organismes nuisibles peuvent entrer (p. ex. autour des fenêtres et des portes). Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

#### POUR TUER LES FOURMIS À L'EXTÉRIEUR, SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS, AINSI QUE SUR LES PATIOS, LES VÉRANDAS ET LES TERRASSES :

Pour une utilisation à l'extérieur, sur les surfaces externes des bâtiments, des bacs à ordures, des patios, des vérandas et des terrasses sous forme de traitement localisé. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les avant-toits, autour des appareils d'éclairage et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles ciblés peuvent pénétrer (p. ex. les moustiquaires, les portes et les cadres de fenêtre). Ce produit peut être appliqué sur les bacs à ordures, et sur des zones restreintes des patios, des vérandas et des terrasses. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

**BARDAGES EN VINYLE ET EN ALUMINIUM :** L'application du produit sur du bardage en vinyle et en aluminium (surtout si celui-ci est clair, vieux, patiné ou abîmé) risque de le tacher, de le blanchir ou de le décolorer. Des facteurs comme l'ensoleillement direct et la chaleur extrême peuvent favoriser les dommages. Avant d'appliquer le produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium, traiter une petite surface et vérifier s'il y a des taches 30 minutes plus tard. Quels que soient les résultats de l'essai, ne pas appliquer ce produit sur du bardage de vinyle ou d'aluminium quand celui-ci est en plein soleil ni pendant la chaleur du jour.

#### À L'EXTÉRIEUR SUR LES FOURMILIÈRES :

Pour tuer/supprimer les fourmis : Pulvériser directement le produit sur les fourmilières et les pistes de fourmis. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

#### MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. S'assurer d'une bonne ventilation des lieux lors de l'application. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard. Laver soigneusement à l'eau chaude et au savon après chaque application. Contenu sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, fours ou autres sources de chaleur, utiliser ou conserver à des températures dépassant 50°C car le contenant pourrait exploser. Ne pas percer ni jeter au feu. Ne pas vaporiser près d'une flamme vive, près d'étincelles ou en fumant. Ne pas vaporiser sur les bardeaux d'asphalte parce que ce produit peut les tacher. Ne pas appliquer ce produit près d'équipements électrique en raison de risques de choc.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les animaux sauvages, les abeilles et les insectes utiles.

#### PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

#### ÉLIMINATION:

Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer complètement la pression. Envelopper le contenant dans plusieurs couches de papier journal et le jeter avec les ordures ménagères.

#### ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit frais et sec et loin de sources de chaleur.

## *DÉCLARATIONS DE MARKETING*

*Nouvelle EcoCan révolutionnaire utilise la puissance de l'air.*

*L'EcoCan délivre un jet silencieux sans l'utilisation de CFC's ou de propulseurs à hydrocarbures.*

*Contraire aux produits qui utilisent EcoCan, les produits aérosols communs nécessitent qu'un certain pourcentage d'agent propulseur soit inclus. Cet agent propulseur a la fonction d'expulser le contenu de la bonbonne.*

*L'EcoCan utilise la pression d'air plutôt que des agents propulseurs.*

*L'Eco Can a un jet silencieux.*

*EcoCan – La prochaine génération en technologie de pulvérisation ambiante.*

*L'EcoCan ne contient pas de propulseurs.*

*L'EcoCan n'a pas besoin de propulseurs à base d'hydrocarbure.*

*L'EcoCan utilise de la technologie plus récente.*

*Les propulseurs ne sont plus nécessaires avec EcoCan.*

*L'coCan pulvérise ce produit sous forme d'une solution claire.*